



DÉCISION DU MAIRE
N° 2022 - 173

Nomenclature @CTES : Commande publique / autres types de contrats

COMMANDE PUBLIQUE

**TRAVAUX D'URGENCE ET DE SECURISATION POUR LE COMPTE DE LA SCI SUZETTE –
BATIMENT SITUE AU 3 RUE CAMPENON**

Monsieur le maire de la ville de Tonnerre,

- Vu la délibération 20-066 du conseil municipal en date du 23 mai 2020 portant délégation d'attribution du Conseil à Monsieur le Maire en matière de marchés publics ;

DECIDE

- De signer un contrat avec l'entreprise DROUHIN SSI CONCEPT après consultation réalisée sous la forme d'une procédure adaptée ouverte conformément aux articles L 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique. Le contrat prévoit les éléments suivants :

Objet	Titulaire	Montants
Travaux d'urgence et de sécurisation du bâtiment situé au 3 rue Campenon	SARL JEAN MARQUIS Route de Tonnerre 89430 TANLAY	11 650.00 € HT selon devis estimatif

- De signer l'ensemble des documents afférents à ce dossier.



A Tonnerre, le 25 juillet 2022

Pour extrait conforme,
Cédric CLECH
Maire de Tonnerre